CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E93700 **VALABLE JUSQU'AU** 13/06/2024

ÉDITÉ LE **22/05/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/11/2011
Forme juridique : SARLU
Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANCY 538258989

Siret : **538 258 989 00044**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 54 2579

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000021035843304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000021035843304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **ISOL'EXPERT**

8 RUE PIERRE CREMEL
54410 LANEUVEVILLE DEVANT NANCY

Téléphone : 03 83 33 18 68 **Fax :**
Portable :

Site Internet : www.isolexpert.fr
E-mail : clemencebernard@isolexpert.fr

Responsabilité légale :
ECUYER CYRIL GÉRANT

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/09/2021
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	13/04/2021
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	13/02/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	13/02/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	16/09/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE NANCY
46, RUE JACQUINOT
54000 NANCY

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.